

3.—L'industrie de la pulpe et du papier.

La fabrication de la pulpe et du papier est une industrie relativement récente au Canada. Il y a environ cent ans que le papier fut pour la première fois fabriqué au Canada, mais jusqu'en 1860 la pulpe de bois y était inconnue. Les chiffons, la paille, le spart, les déchets de coton et d'autres substances étaient alors les matières premières utilisées. La première fabrique de papier fut établie à St-Andrews, dans Québec (alors Bas Canada), en 1803, par un groupe d'Américains auxquels les seigneurs avaient accordé des concessions. En 1825, la première fabrique du Haut-Canada fut établie à Crook's Hollow; son fondateur, M. Crooks, reçut du gouvernement une prime de £100 pour la première feuille de papier fabriquée dans la province.

La première manufacture canadienne destinée à transformer le bois en pulpe fut construite par Angus Logan & Company, à Windsor Mills, Québec, vers 1870. Les Riordon ont été au nombre des premiers fabricants de pâtes de bois; en 1887 Charles Riordon ayant apporté d'Autriche le procédé de fabrication au sulfite construisit à Merritton une pulperie qui existe encore. Aucune mention des pulperies ne se trouve dans le recensement de 1871, mais celui de 1881 en signale cinq lesquelles, toutes ensemble, possédaient un capital de \$92,000, employaient 68 personnes et dont la production valait \$63,000. En 1891, ces établissements étaient au nombre de 24, puis de 25 en 1901. Depuis cette date, les progrès de cette industrie ont été beaucoup plus rapides. A l'heure actuelle, il existe au Canada environ 46 pulperies, 34 manufactures qui sont, tout à la fois, des pulperies et des papeteries et 35 manufactures se consacrant exclusivement à la fabrication du papier; toutefois, quelques-uns de ces établissements ne travaillent pas présentement. Ce développement doit être attribué principalement aux nombreuses chutes d'eau existant à proximité d'immenses forêts, dont les essences sont transformées en pulpe. L'importance de cette combinaison est révélée par le fait que, pour produire une tonne de papier, il faut une force équivalente à 100 h.p.

Au Canada, cette industrie a trois aspects différents, savoir: les opérations d'abatage en forêt du bois que l'on transformera en pulpe, la fabrication de la pulpe et la fabrication du papier. Ces trois phases ne peuvent être distinguées nettement les unes des autres, de même qu'il est difficile de tirer une ligne de démarcation entre cette industrie et celle du bois de sciage. Plusieurs fabricants de pulpe et de papier exploitent des scieries pour l'emploi plus avantageux des arbres de fortes dimensions coupés sur leurs concessions forestières, tandis que maints propriétaires de scieries divertissent une partie de leurs billots d'épinette et de sapin-baumier en faveur des pulperies. Lorsque l'on envisage l'abatage en forêt, il est souvent impossible de dire si le bois coupé sera envoyé à la scierie ou à la pulperie.

Par l'effet des lois dont il a déjà été parlé, le bois à pulpe coupé dans les forêts domaniales de toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Ecosse, doit être transformé en pulpe dans les manufactures canadiennes. Le bois à pulpe abattu dans les forêts n'appartenant pas au domaine public peut être exporté; une proportion considérable va aux Etats-Unis. Le bois à pulpe a, par conséquent, une valeur bien définie avant d'atteindre les pulperies. Le tableau 7 et le diagramme qui l'accompagne sont consacrés à la production, à la consommation domestique et à l'exportation du bois à pulpe, depuis 1908 jusqu'en 1924.